

## **Les instances nationales des STAPS : la C3D, le CNU, l'AERES**

Dans le milieu des STAPS, on évoque fréquemment certaines instances plus ou moins mystérieuses, qui semblent posséder un pouvoir sur le devenir de la discipline. Ici nous évoquons les plus communément citées : l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), le Conseil National des Universités (CNU) et la Conférence des Directeurs et Doyen de STAPS (C3D). Explication de texte.

### **L'AERES**

L'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) a été créée en 2007. Elle est chargée de l'évaluation des universités, des organismes de recherche, des laboratoires, des formations et diplômes d'enseignement supérieur. Il s'agit d'une agence indépendante, sensée contribuer à l'amélioration de la qualité du système de recherche et d'enseignement supérieur.

L'AERES évalue les bilans et projets des universités et des laboratoires, et cette évaluation est menée par des comités de visite qui se déplacent sur site pour rencontrer les responsables et les personnels. Les évaluations de l'AERES sont communiquées aux universités pour les assister dans leur politique de développement. Ce système n'est pas anodin : dans certains cas, des évaluations négatives peuvent entraîner la fermeture d'un diplôme ou la dissolution d'un laboratoire. L'évaluation détermine aussi la dotation financière donnée par les universités aux différents laboratoires.

Cette évaluation nationale a évidemment subi de nombreuses critiques. Certains se demandent de quel droit et avec quelle légitimité un comité peut évaluer en quelques heures des années de travail ? L'évaluation peut-elle mettre en concurrence des laboratoires aussi différents qu'un laboratoire de sciences sociales et un laboratoire de biomécanique ? D'un autre côté beaucoup s'accordent à affirmer que la recherche dépendant des deniers publics, l'évaluation de son activité est absolument nécessaire.

L'AERES a évolué dans ses pratiques, et cette année elle a notamment abandonné le système des notes pour des évaluations plus qualitatives. En 2013, il a été prévu de remplacer l'AERES par un Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

### **Le CNU**

Le Conseil National des Universités est une instance nationale qui se prononce sur les mesures individuelles relatives à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs des universités et des maîtres de conférences). Le CNU est organisé en sections, correspondant aux disciplines universitaires. Les enseignants-chercheurs de STAPS dépendent de la 74<sup>ème</sup> section du CNU. Le CNU STAPS est composé de 23 Professeurs et 23 Maîtres de Conférences, élus par leurs pairs ou nommés par le ministère. Il est actuellement présidé par le Professeur Vincent Nougier (Grenoble)

Le CNU évalue les dossiers des candidats désirant devenir Maître de Conférence ou Professeur, et leur attribue si le dossier est jugé satisfaisant l'autorisation de postuler à ces fonctions (c'est ce que l'on appelle la qualification). Le CNU se prononce également sur l'avancement de carrière des enseignants-chercheurs, les demandes de congés pour recherche, et l'attribution de primes récompensant la qualité du travail de recherche.

Considérant le caractère pluridisciplinaire des STAPS, qui regroupent des sociologues, des historiens, des psychologues, des biologistes ou des biomécaniciens, on comprend les difficultés qu'il y a à évaluer leur travail sur des critères communs. Là aussi les avis du CNU subissent chaque année les critiques de ceux qui s'estiment mal évalués, et l'on comprend que la composition de cette instance est un enjeu important pour les enseignants-chercheurs qui recourent ensuite à ses évaluations.

### **La C3D**

La Conférence des Directeurs et Doyen de STAPS (C3D) est une association qui regroupe l'ensemble des directeurs des 50 UFR et Départements STAPS de France. La Conférence a été récemment présidée par Jean Bertsch (Paris-Sud), Bertrand During (Paris 5), Paul Delamarche (Rennes), et actuellement par Didier Delignières (Montpellier). Son objectif est de déterminer la politique nationale des STAPS, notamment en termes de formation.

La C3D est l'interlocuteur des STAPS avec les ministères (Enseignement Supérieur et Recherche, Education Nationale, Jeunesse et Sports, Santé, etc.). Elle entretient des relations étroites avec les autres Conférences de Doyens (notamment les conférences des Doyens de Sciences et des Doyens de Lettres). Elle collabore aussi étroitement avec l'Association Nationale des Etudiants de STAPS (ANESTAPS).

La Conférence a travaillé à maintenir l'homogénéité et la cohérence des formations sur le territoire national. Elle a pu imposer une offre de formation limitée, autour de cinq filières majeures : « Activité Physique Adaptée et Santé », « Education et Motricité », « Entraînement Sportif », « Management du Sport », et « Ergonomie et Performance Motrice ». Peu de disciplines universitaires sont parvenues à une telle cohérence nationale. La C3D œuvre également à la reconnaissance des diplômés, de manière à permettre à ses diplômés une insertion professionnelle efficace.

Didier Delignières  
Doyen de l'UFR STAPS de Montpellier  
Président de la C3D